

**ONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
- MUSIQUE, THEATRE - de la
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI**



Brochure à l'initiative de Louis Tillet

Directeur du Conservatoire

Conception et réalisation :

Louis Tillet et Yvan Revol

Photos : Vincent Bertin - Studio Déclic - Cambrai

Sauf, Ville de Cambrai (p3), anonyme (p4: haut; p11), Objois (p7); F. Waxin (p21: bas 1 & 2); J-P Lefebvre (p20: 4è en bas, p21: 3è en bas, p22, p23 en haut); Gitlis (p.22); Amoyal (p.22); Joulain par Manuela pour Centrophotomolinari (p.22).

Impression :

Imprimerie P. Doise - Escaudœuvres

Juillet 2009

1^{ère} de couverture : Le Conservatoire à Rayonnement Départemental et le Théâtre Municipal de Cambrai.

4^{ème} de Couverture : Extrait de la partition d'un Opéra tiré du «Médecin malgré lui» de Molière.

~ Le mot du Président ~

François-Xavier VILLAIN



Le Conservatoire de la Communauté d'Agglomération de Cambrai :
~ un creuset de dynamique musicale, théâtrale, culturelle et humaine ~

De façon concomitante en 2007, notre Conservatoire a acquis, de par l'Etat, son nouveau label de « Conservatoire à Rayonnement Départemental » et est passé, sur un plan strictement territorial, après cent quatre-vingt-cinq années de tutelle exclusive de la Ville (il fut créé en 1822), sous compétence de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

Ce sont donc aujourd'hui presque deux siècles de croissance régulière qui permettent de répondre à toutes les demandes de formation : tous instruments, chant et art lyrique, théâtre, tous ensembles, toutes structures polyphoniques - de la musique de chambre à l'orchestre en passant par le chœur et les ateliers vocaux -, toutes esthétiques confondues incluant notamment une inclination affirmée vers la création contemporaine. Présent dans les écoles, dans les fêtes populaires, sur les scènes municipales de l'Agglomération, dans le Département et la Région, le Conservatoire est largement ouvert à tout public, dans un souci de pouvoir toujours mieux répondre aux divers profils individuels désireux de l'intégrer.

La présente brochure vise donc à présenter, le plus clairement possible, toutes les facettes du propos pédagogique de ce vaste vaisseau de la culture musicale et théâtrale qui, plus que jamais, s'affirme aujourd'hui comme un outil performant, facilement accessible, et parfaitement adapté aux engouements artistiques, divers et multiples, de notre société.

Vous en souhaitant bonne lecture, soucieux de vouloir toujours mieux vous satisfaire, je vous invite, si votre curiosité venait à le réclamer, à prendre contact avec cette institution afin d'évaluer de la meilleure façon son adéquation avec le projet personnel que vous pourriez légitimement nourrir pour l'éducation musicale ou théâtrale de vos enfants.

à Cambrai, le 21 Juin 2009,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F.X. Villain'.

François-Xavier VILLAIN

Maire de Cambrai

Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai

Député du Nord



4 L' Académie de Musique de Cambrai vers 1920 (fondée en 1822)

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental et le Théâtre aujourd'hui, un pôle de formation et de diffusion artistiques au coeur de la ville.



Sommaire

- P.03 : Le Mot du Président
- P.04 : Photos du Conservatoire
- P.05 : Sommaire
- P.06 : Présentation du C.R.D.
de l'Agglomération de Cambrai
- P.07 : L'Edito du Directeur
- P.08 : L'Enseignement
- P.09 : Les Etudes
- P.10 : CEPI et DNOP
- P.11-12 : Les Départements (présentation)
- P.13 : Culture musicale
- P.14 : Les Claviers
- P.15 : Les Cordes
- P.16 : Les Vents (section « Bois »)
- P.17 : Les Vents (section « Cuivres »)
- P.18 : La Voix
- P.19 : Le Théâtre
- P.20 : Les Musiques « actuelles »
- P.21 : Les Pratiques collectives
- P.22 : Master classes et conférences
- P.23 : Photo de Concert
- P.24-25 : Manifestations publiques
- P.26 : Modalités d'inscription
- P.27 : Informations Pratiques

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental – Musique – Théâtre

Présentation

Anciennement Ecole Nationale de Musique et d'Art Dramatique (E.N.M.A.D.), son appellation officielle est devenue en 2007 « Conservatoire à Rayonnement Départemental - Musique, Théâtre » (C.R.D.).

Désormais placé sous la tutelle gestionnaire, administrative et financière de la Communauté d'Agglomération de Cambrai (C.A.C.), il est, de par son statut, en étroite harmonie avec les directives pédagogiques de l'Etat (Ministère de la Culture / Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles).

Il a pour vocation de favoriser, par un enseignement rigoureux, l'éveil à la musique et à l'art dramatique, l'apprentissage vivant d'une pratique instrumentale, vocale ou théâtrale, autant que l'accès à une expression artistique autonome et à la formation pré-professionnelle.

Outre sa mission d'enseignement, le Conservatoire doit également, avec ses partenaires locaux, répondre à des exigences de création, de diffusion, d'animation et d'échanges, dans le souci de s'intégrer à la dynamisation de la vie culturelle locale.

Le Conservatoire offre ainsi, avec ses 700 élèves, une formation complète encadrée par 36 professeurs. Tourné vers l'avenir, il entend perfectionner ses moyens et ses méthodes pédagogiques en travaillant sans cesse à améliorer ses structures et sa communication.

C'est dans cet objectif que nous avons créé cette brochure détaillée qui rassemble les informations principales nécessaires au choix des pratiques que vous souhaitez aborder et au bon déroulement de votre inscription.

La Direction et le personnel administratif de l'établissement restent à votre disposition pour répondre à tout objet susceptible de vous questionner.

Bienvenue à tous

Secrétariat du Conservatoire

Ouvert du Mardi au Vendredi

8h30 – 12h00 et 13h30 – 20h00

Le Samedi jusqu'à 19h00

Téléphone : 03.27.81.29.90

conservatoire@agglom-cambrai.fr





~ L'édito du Directeur ~

Louis TILLET

Doté d'un cycle d'enseignement Professionnel Initial (C.E.P.I.) depuis le 1^{er} Septembre 2007, disposant d'un outil compétitif de diffusion musicale à travers ses « Solistes Concertants du Haut Escaut », jouissant de partenariats adéquats avec l'Education Nationale (écoles primaires, collèges et lycées) pour élargir son offre de formation à l'intention des populations scolarisées les plus diversifiées, fort d'un corps professoral certifié assurant l'enseignement de la quasi-totalité des disciplines instrumentales, vocales et théâtrales, nourri enfin de ses quelques 700 jeunes qui en font sa plus éclatante vitrine, le Conservatoire de la Communauté d'Agglomération de Cambrai occupe désormais une place privilégiée dans la vie éducative et artistique locale.

La qualité de son enseignement, la diversité des cursus qu'il propose, autant que l'éclat de ses résultats, le situent en France parmi les établissements réputés solides, performants, ouverts et dynamiques. C'est cette position d'excellence dans l'espace de son aire territoriale de rayonnement, au sein d'une région forte et innovante, qui lui confère aujourd'hui un véritable rôle de pôle-ressources propre à rassembler, cristalliser et promouvoir tout élan inventif, toute démarche créative comme toute aspiration artistique relevant du geste musical ou théâtral.

Louis TILLET

Directeur du Conservatoire à Rayonnement Départemental
- Musique, Théâtre -
de la Communauté d'Agglomération de la Cambrai

L'Enseignement

ORGANISATION DES ETUDES

Les élèves qui s'inscrivent au Conservatoire y viennent de leur plein gré et en acceptent librement les principes pédagogiques, artistiques, ainsi que le règlement intérieur, disponible au secrétariat.

La liste des disciplines enseignées est longue, passionnante et reflète la diversité de l'offre proposée par une institution d'enseignement artistique spécialisé. Le choix sera décisif pour le développement de l'enfant, autant que la motivation personnelle que ce choix pourra susciter en lui, et dont va dépendre étroitement, dès le début de sa scolarité, la qualité de ses résultats. La maîtrise instrumentale, vocale ou théâtrale est en effet le fruit de longues années de labeur et de persévérance, la motivation et le plaisir de dire, jouer, chanter, seul ou en groupe, demeurant essentiels.

En conformité avec le Ministère de la Culture, la scolarité est organisée en cycles. Définis selon les objectifs de chaque département, ils délimitent harmonieusement les différentes étapes de la formation des musiciens, chanteurs et comédiens. Contrôles continus, examens et réalisations publiques témoignent de l'évolution du travail et des compétences qui en résultent.

Les Coursus

Un cursus est défini par une discipline dominante

~ instrument - chant - théâtre ~

Et par des disciplines complémentaires

Formation musicale, Culture musicale ~ Ecriture et/ou Analyse ~,
Musique de chambre, Pratiques d'ensemble

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CURSUS ET DES DIPLÔMES

		1^{er} PRIX - 2^{ème} PRIX instrument /voix /théâtre	
		PERFECTIONNEMENT 1 à 3 ans	
		Concours d'entrée Perfectionnement	
		DNOP Diplôme National d'Orientation Professionnelle	DEM / DET
		CEPI /Musique ou CEPIT /Théâtre Cycle d'Enseignement Professionnel Initial 2 à 4 ans <> 750 heures /cours <>	
CYCLE III	Niveau renforcé de pratique amateur durée selon places disponibles CEM / CET 1 à 3 ans	2 à 4 ans (voir p.7)	
		Examen d'entrée CEPI/CEPIT	
BREVET DE FIN DE SECOND CYCLE - MUSIQUE / THÉÂTRE			
CYCLE II	3 à 5 ans	2 à 4 ans	1 à 3 ans
CYCLE I	3 à 5 ans	1 à 3 ans	1 à 3 ans
Probatoire	1 an		1 an
	INSTRUMENT	CHANT	THÉÂTRE

Pour le détail de toutes les disciplines, se référer au Règlement complet des études

NB : Section « Adultes/hors Coursus » : Au prorata des places disponibles en début d'année scolaire, quelques adultes peuvent s'inscrire dans la (ou les) discipline(s) accessible(s). Ceux-ci devront satisfaire à un test d'entrée et répondre à un niveau acquis minimum de fin de Cycle II. L'admission est effective pour une année scolaire renouvelable ou non.

Les Etudes

Conditions d'accès

Les admissions s'effectuent en fonction des places disponibles et des tests d'entrée auxquels sont soumis les candidats en début d'année scolaire (pour le détail, s'adresser au secrétariat).

Etudes instrumentales

Cursus et évaluation

Les études instrumentales se déroulent en 3 Cycles, pouvant être précédés d'une année « Probatoire » d'observation et de découverte de la discipline choisie. Après le 2^{ème} Cycle, il est possible de suivre un 3^{ème} Cycle « amateur » ou, sur concours d'entrée, un Cycle d'orientation professionnelle, au-delà duquel le Cycle de Perfectionnement permettra, quant à lui, d'affiner plus spécifiquement une discipline donnée jusqu'à un niveau sensiblement égal à celui de l'entrée dans l'enseignement supérieur. Les étudiants, entrés en Cycle Spécialisé avant l'année de création du CEPI (2007), peuvent de droit terminer leur cursus jusqu'à obtention du DEM /DET. A l'intérieur de chaque cycle, auditions, contrôles continus et examens de fin d'année, permettent le passage d'un cycle à l'autre. (cf. tableau des cursus p.6).

Principaux cours complémentaires

<> obligatoires

Formation musicale (« Solfège ») dès le début des études.

Orchestres et ensembles instrumentaux dès le Cycle II.

Musique de chambre dès la fin du Cycle II d'instrument

Culture Musicale (écriture, analyse) dès la fin du Cycle II de Formation Musicale

<> optionnels

Chœur et/ou ensembles vocaux tout au long du cursus

Etudes vocales

Chant / Art lyrique

Cette classe est dévolue au travail de la voix à travers deux univers, celui de la mélodie (Chant) et celui des rôles scéniques (Art lyrique). Son instrument – la voix humaine – ne pouvant être réellement exploité qu'après l'adolescence, et l'évolution de la technicité vocale se faisant en général selon une progression plus rapide que celle de l'instrument, l'ensemble de son cursus est sensiblement plus court.

Cursus et évaluation

L'évaluation, la notation continue et les titres obtenus s'alignent sur ceux du cursus instrumental.

Etudes théâtrales

Diction / Art Dramatique

Comme pour le chant, l'instrument du comédien est sa voix et son corps. L'apprentissage du théâtre demande une certaine maturité et une régularité constante dans le travail. L'esprit de groupe étant fondamental, les cours sont collectifs et répartis sur l'année en plusieurs modules d'enseignement (improvisation, interprétation, réalisation...). Le temps moyen de présence hebdomadaire de chaque élève est envisagé comme suit : de 3 à 4 heures en Cycle I – de 4 à 6 heures en Cycle II – de 6 à 12 heures en Cycle III – de 16 heures en CEPIT.

Cursus et évaluation

L'évaluation, la notation continue et les titres obtenus s'alignent sur ceux du cursus instrumental.

Musiques « actuelles »

Ce département répond à un cursus adapté, placé sous la compétence du Professeur coordonnateur (Cf. Règlement). La scolarité s'achève, comme celle concernant le tronc commun des études, par un choix identique entre un 3^{ème} Cycle « amateur » ou, sur concours d'entrée, un Cycle d'orientation professionnelle.

CEPI et DNOP

Orientation professionnelle

Cycle d'Enseignement Professionnel Initial (C.E.P.I.)

MUSIQUE

Après les schémas d'orientation /Musique de 1984, 1992 et 1996, puis ceux de Danse en 2004, et d'Art Dramatique en 2005, un 4^è Schéma d'Orientation Pédagogique/ Musique (officialisé en Avril 2008) fixe désormais les axes majeurs de l'enseignement artistique spécialisé, en accordant toute la considération due à la réalité humaine et culturelle du territoire concerné.

L'option « amateur » d'une part, ou pré-professionnelle d'autre part, trouve là une nouvelle articulation :

		1^{er} PRIX - 2^{ème} PRIX instrument /voix /théâtre	
		PERFECTIONNEMENT 1 à 3 ans	
		Concours d'entrée Perfectionnement	
		DNOP Diplôme National d'Orientation Professionnelle	DEM / DET
	Niveau renforcé de pratique amateur durée selon places disponibles		
	CEM / CET		
CYCLE III	1 à 3 ans	CEPI /Musique ou CEPIT /Théâtre Cycle d'Enseignement Professionnel Initial 2 à 4 ans <> 750 heures /cours <>	2 à 4 ans (voir p.7)
		Examen d'entrée CEPI/CEPIT	
BREVET DE FIN DE SECOND CYCLE - MUSIQUE / THÉÂTRE			

Le C.E.P.I. (ancien Cycle Spécialisé) cristallise, sous forme de modules d'enseignements, l'orientation professionnelle dont les acquis seront validés par le DNOP (Diplôme National d'Orientation Professionnelle), ancien DEM (Diplôme d'Etudes Musicales).

THEÂTRE

Seront prochainement ouverts des C.E.P.I. /Théâtre (C.E.P.I.T.) régionaux interconservatoires, d'une durée minimum de 2 ans, qui permettront également l'obtention d'un DNOP /Théâtre, ancien DET (Diplôme d'Etudes Théâtrales).



LES DÉPARTEMENTS



Liste des disciplines enseignées
par Département

Les Départements

Disciplines enseignées par Département

MUSIQUE

Culture Musicale

ECRITURE/COMPOSITION
ANALYSE MUSICALE
FORMATION MUSICALE
EVEIL MUSICAL

Département des Claviers

instruments polyphoniques

PIANO
ACCOMPAGNEMENT AU PIANO
ORGUE
PERCUSSION CLASSIQUE

Département des Cordes

VIOLON
ALTO
VIOLONCELLE
CONTREBASSE
GUITARE CLASSIQUE

Département des Vents

section « Bois »

FLÛTE
HAUTBOIS/COR ANGLAIS
CLARINETTE/CLARINETTE BASSE
SAXOPHONE
BASSON FRANÇAIS

section « Cuivres »

COR
TROMPETTE/CORNET
TROMBONE/TROMBONE BASSE
TUBA /SAXHORN BASSE/ EUPHONIUM

Département Vocal

CHANT
ART LYRIQUE

Musiques « actuelles »

GUITARE amplifiée
GUITARE BASSE
SYNTHÉTISEUR
BATTERIE
CHANSON

Pratiques Collectives

ATELIER VOCAL
ATELIER « CORDES »
MUSIQUE DE CHAMBRE
ORCHESTRE À CORDES
ORCHESTRE SYMPHONIQUE
ORCHESTRE D'HARMONIE
DIRECTION D'ORCHESTRE
CHŒUR À VOIX ÉGALES
CHŒUR MIXTE
ENSEMBLE DE CUIVRES
BIG BAND JAZZ

THEATRE

Département Art Dramatique

IMPROVISATION
INTERPRÉTATION
TECHNIQUE VOCALE/DICTION
HISTOIRE DU THÉÂTRE
ATELIER DE REALISATION
EXPRESSION CORPORELLE
COMBAT SCENIQUE

MUSIQUE – LES DEPARTEMENTS

La Culture musicale

Responsable coordonnateur :
Bénédicte MARTIN BAUMGARTEN
Suppléant : Louis-Juan TILLET

ECRITURE/COMPOSITION
ANALYSE MUSICALE
FORMATION MUSICALE
EVEIL MUSICAL

L'Écriture musicale

Harmonie /Contrepoint /Fugue et formes /Orchestration /Composition

L'Écriture musicale s'articule autour de 5 chapitres complémentaires :

Harmonie, Contrepoint, « Fugue et formes », Orchestration, Composition ; l'Harmonie, science de la verticalité des accords, en est la base incontournable, tandis que le Contrepoint et la « Fugue et formes » privilégieront le développement de l'horizontalité du discours musical. L'orchestration - art d'écrire pour l'orchestre - et la composition en sont l'épanouissement et la quintessence.

Enseignant

Louis-Juan TILLET

L'Analyse musicale

Cette discipline part à la découverte des styles en se basant sur l'observation méthodique des œuvres : comment sont-elles faites ? Comment fonctionnent-elles ?

L'étude approfondie des partitions, à l'éclairage de leur situation dans l'histoire, permet d'appréhender une lecture à la fois détaillée et synthétique.

Enseignant

Gilles SCHUEHMACHER

Conditions d'accès

Écriture / Composition : Niveau de Formation Musicale CII-4^{ème} année

Analyse musicale : Niveau de Formation Musicale CII-4^{ème} année

La Formation Musicale

La formation musicale (anciennement dit « solfège ») est indissociable de l'étude instrumentale, du chant, et des pratiques collectives. Elle constitue la base grammaticale indispensable à toute pratique musicale, de la même façon que la syntaxe et le vocabulaire le sont pour une langue vivante.

Enseignant

Bénédicte MARTIN BAUMGARTEN

Conditions d'accès

Formation musicale : Dès les acquis scolaires de la fin du CP de l'école primaire peut commencer au Conservatoire le cursus musical. Celui-ci débutant par une année de formation musicale en Cycle I - 1^{ère} année, laquelle s'enchaîne à l'initiation proprement dite à la pratique instrumentale ou vocale (avec exemption toujours possible validée par le test d'entrée et/ou sur présentation d'un justificatif émanant d'un autre conservatoire à rayonnement départemental ou communal agréé).

L'Eveil musical : de 4 à 6 ans

La classe d'Eveil musical propose aux enfants de 4 à 6 ans une approche sensorielle et une sensibilisation au son, aux phénomènes sonores et à l'espace musical. Elle n'est pas obligatoire en soi pour l'accessibilité au cursus, mais offre à l'enfant le bénéfice d'une expérience musicale qui facilitera sa formation à venir.

Enseignants

Bénédicte MARTIN BAUMGARTEN
Raphaëlle BELY



MUSIQUE – LES DEPARTEMENTS

Les Claviers

instruments polyphoniques

Responsable coordonnateur : Ligia LAMUS TILLET
Suppléant : Frédéric MENGUY

PIANO

ACCOMPAGNEMENT au PIANO

ORGUE

PERCUSSION CLASSIQUE

Le Piano

Le piano est un instrument à clavier, à cordes frappées. Prince de la polyphonie, héritier d'une longue histoire le menant du « clavicorde » (son ancêtre du XV^e siècle) à sa structure actuelle, en passant par le « pianoforte » du XVIII^e, il a intéressé tous les compositeurs et suscité un répertoire considérable.

Enseignants

Ligia LAMUS TILLET

Frédéric MENGUY

Philippe KELER

Agata MAJKA

L'Accompagnement au piano

L'Accompagnement au piano est l'art de pouvoir déchiffrer spontanément toute partition, transposer toute ligne musicale, harmoniser à vue une mélodie donnée, réaliser à vue une basse chiffrée, réduire à vue une partition polyphonique vocale ou symphonique ; c'est la discipline royale de ceux qui, au-delà d'une immense maîtrise du clavier, possèdent la clef de toutes les situations musicales.

Enseignant

Anaël BONNET

L'Orgue

L'orgue est un instrument à clavier et à vent. On joue sur un à cinq claviers et un pédalier. Ses timbres multiples lui confèrent toute une palette de couleurs ouvrant sur un large spectre sonore.

Enseignant

Jean-Michel BACHELET



Un cours de Piano avec
- Ligia LAMUS TILLET -

La Percussion classique

Le mot « percussion » s'emploie pour les instruments dits « frappés » (avec la main, des baguettes...). Quatre catégories se distinguent : les métaux (gongs, cymbales...), les claviers (xylophone, vibraphone...), les peaux (timbales, tambour...) et les accessoires (triangle, claves...).

Enseignant

Cyril GABET



Limites d'âge

Âge maximum pour accéder au Cycle I :

Piano : 10 ans

Orgue : 14 ans

Percussion : 14 ans

Les accompagnateurs

Acteur omniprésent de la vie d'un conservatoire, le pianiste accompagnateur gère, au côté des Professeurs concernés, toute la mise en place et l'élaboration musicale des œuvres nécessitant un support polyphonique pianistique.

Pianistes-accompagnateurs

Agata MAJKA / Anaël BONNET



MUSIQUE – LES DEPARTEMENTS

Les Cordes

Responsable coordonnateur : Frédéric DEFOSSEZ

VIOLON
ALTO
VIOLONCELLE
CONTREBASSE
GUITARE CLASSIQUE

Le Violon

Le violon est un instrument à cordes et à archet. Son ancêtre est la vièle à archet. Instrument soliste d'une grande finesse, il est indispensable à la musique de chambre et à l'orchestre.



Enseignants

Gautier DOOGHE
Stefan STALANOWSKI
Claire EECKEMAN

L'Alto

Instrument à cordes et à archet également, l'alto, issu du rebec et des violes du XVI^e siècle, est un peu plus grand que le violon. Sa sonorité s'en distingue par une tessiture plus grave, caractéristique par sa rondeur naturellement chaleureuse.

Enseignant

Ivan CERVEAU

Le Violoncelle

Le violoncelle est un instrument à cordes et à archet. Son ancêtre est la basse de viole. Chantre privilégié des mélodies passionnelles ou éthérées, il éclaire de sa puissance fragile tout tissu harmonique relevant de la musique de chambre comme de l'orchestre.

Enseignant

Frédéric DEFOSSEZ

La Contrebasse

C'est l'instrument à cordes et à archet le plus grave et le plus volumineux. Ses ancêtres sont le « violone » et la viole de gambe. Pilier fondamental de l'orchestre, on le retrouve également dans le jazz.



Enseignant

Matthieu CARPENTIER

La Guitare

La guitare est un instrument polyphonique à cordes pincées. Cousin du luth ou encore de la cithare, son vaste répertoire le conduit du classique au jazz, en passant par toutes les formes de l'expression populaire.

Enseignant

Etienne CANDELA

Limites d'âge

Âge maximum pour accéder au Cycle I :

Violon : 10 ans

Alto : 12 ans

Violoncelle : 12 ans

Contrebasse : 14 ans

Guitare : 14 ans



MUSIQUE – LES DEPARTEMENTS

Les Vents section « Bois »

Responsable coordonnateur : Isabelle MARGERIN-DEHEE

Suppléant : Jean-Pierre WIART

FLÛTE

HAUTBOIS / COR ANGLAIS

CLARINETTE / CLARINETTE BASSE

SAXOPHONE

BASSON

La Flûte traversière

La flûte traversière est un instrument à perce cylindrique. Le son est produit par l'impact du souffle sur une embouchure latérale. C'est le plus agile des instruments à vent et le plus souple de l'orchestre.

Enseignant

Isabelle MARGERIN-DEHEE

Le Hautbois / le Cor anglais

Le hautbois est un instrument à anche double de perce cônica. Ses ancêtres sont la chalemie, le zurna turc et l'aulos grec. On le retrouve à l'orchestre, où la qualité de son timbre en a fait un mélodiste de légende.

Enseignant

Bernard PHILIPPE

La Clarinette / la Clarinette Basse

Instrument à vent et à anche simple battante et perce conique, la clarinette joue fréquemment un rôle de soliste à l'orchestre et s'unit aussi bien aux vents qu'aux cordes pour l'accompagnement et la musique de chambre.

Enseignant

Muriel MAGNIER-CAPLIER

Le Saxophone

Instrument à vent à anche simple battante de perce cônica, inventé par Adolphe Sax en 1840, il peut fournir à l'orchestre une excellente liaison entre bois et cordes. Sa place dans le jazz est prépondérante.

Enseignant

Julien PETIT

Le Basson

Le basson est un instrument à anche double et perce cônica. Agile, virtuose et doté d'une belle homogénéité sur toute son étendue, il frappe immédiatement par l'originalité de son timbre - notamment le « Basson français » -, ce qui lui confère, au sein de l'orchestre, une présence lumineuse et chatoyante.

Enseignant

Jean-Pierre WIART

Limites d'âge

Âge maximum pour accéder au Cycle I :

Flûte : 10 ans

Hautbois / Cor anglais : 12 ans

Clarinette / Clarinette basse : 12 ans

Saxophone : 12 ans

Basson : 14 ans



MUSIQUE – LES DEPARTEMENTS

Les Vents

section « Cuivres »

Responsable coordonnateur : Eric SECQ

Suppléant : Eric BRISSE

COR

TROMPETTE / CORNET

TROMBONE / TROMBONE BASSE

TUBA / SAXHORN BASSE / EUPHONIUM

Le Cor

Instrument à vent à embouchure et à piston, il possède un vaste répertoire de musique de chambre et d'orchestre. Ses qualités techniques lui permettent aujourd'hui de déployer une virtuosité particulièrement étincelante autour d'une sonorité toujours chatoyante.

Enseignant

Eric BRISSE

La Trompette / le Cornet

La trompette et le cornet (plus court) sont des instruments à vent, à embouchure et à pistons. Leurs ancêtres sont le salpinx grec, la buccina romaine et l'araine médiévale. Jouissant tous deux d'une égale vélocité, ils se différencient par leur timbre: clair et tonique pour la trompette, rond et malléable pour le cornet.

Enseignants

Denis HU

Laurent DELEPLACE

Le Trombone / le Trombone Basse

Le trombone est un instrument à vent actionné par une coulisse mobile. A la fois fluide et puissant, on le retrouve aussi bien dans le répertoire classique, que dans celui des musiques improvisées, dont le jazz.

Enseignant

Thierry POCHET

Le Tuba / le Saxhorn Basse / Euphonium

Ce sont des instruments à vent et à pistons. Les ancêtres du tuba sont le serpent et l'ophicléide. Ils prirent leur forme définitive au XIXème, principalement sous l'impulsion d'Adolphe Sax.

Enseignant

Eric SECQ

Limites d'âge

Âge maximum pour accéder au Cycle I :

Cor : 12 ans

Trompette / Cornet : 12 ans

Trombone / Trombone basse : 14 ans

Tuba / Saxhorn Basse / Euphonium : 14 ans



MUSIQUE – LES DEPARTEMENTS

La Voix

Responsable coordonnateur : Brigitte TOULON

Suppléante : Malgorzata ADAMCZEWSKI

CHANT / ART LYRIQUE

L'ATELIER VOCAL

LE CHŒUR À 3 VOIX ÉGALES

LE CHŒUR MIXTE

Le Chant / l'Art lyrique

Le chant est un instrument naturel puisque produit par la voix humaine. Sa technique très précise lui permet de coordonner l'expiration de l'air avec le mouvement des cordes vocales, vibration amplifiée par l'espace dans la gorge et dans la tête. Dans le registre des voix, on distingue, de l'aigu au grave, pour les femmes : soprano, mezzo-soprano, mezzo, alto et contralto, et pour les hommes : haute-contre, ténor, baryton et basse. Si le chant, à proprement parlé, concerne la « mélodie », l'art lyrique en appelle au répertoire scénique (opéra, opérette, opéra bouffe, opéra-comique).

Enseignant

Brigitte TOULON

L'Atelier vocal

L'objectif principal de cet atelier réparti en deux groupes de jeunes enfants est d'apprendre à ceux-ci à se servir de leur voix de manière contrôlée et efficace, tout en les amenant à découvrir les joies de l'art vocal collectif. Selon le niveau, le travail sera centré sur l'oreille, la capacité d'écoute, l'aptitude au déchiffrage, le maintien, ainsi que, d'une façon plus large, sur la découverte du répertoire français et étranger (allemand, italien, anglais, polonais, tchèque, etc...).

Enseignant :

Malgorzata ADAMCZEWSKI

Le Chœur à 3 voix égales

Le Chœur mixte

Pratiquer le chant de manière régulière, développer ses qualités vocales individuelles au sein d'un ensemble, découvrir l'évolution de l'écriture vocale à travers l'histoire de la musique, participer à la création de grandes œuvres, tels sont les objectifs de ces deux ensembles.

Ces deux chœurs se produisent régulièrement au sein de l'établissement, mais aussi dans la Communauté d'Agglomération de Cambrai, notamment dans le cadre des concerts organisés par le Conservatoire au Théâtre Municipal.

Enseignant

Malgorzata ADAMCZEWSKI

Limites d'âge

Chant / Art lyrique : 30 ans

Atelier vocal – groupe 1 : de 6 à 9 ans

Atelier vocal – groupe 2 : de 9 à 13 ans.

(élèves ayant suivi déjà une formation instrumentale, théorique et vocale)

Chœur à voix égales : à partir de 16 ans

Chœur mixte : à partir de 16 ans



THÉÂTRE – LE DEPARTEMENT

L'Art Dramatique

Responsable coordonnateur : Yvan REVOL

IMPROVISATION
INTERPRÉTATION
TECHNIQUE VOCALE/DICTION
HISTOIRE DU THÉÂTRE
ATELIER DE REALISATION
EXPRESSION CORPORELLE
COMBAT SCENIQUE

Enseignant

Yvan REVOL

(et intervenants extérieurs)

Improvisation

Le cours idéal pour apprendre à jouer en utilisant son imagination et ses émotions par deux formes d'improvisation : « Ludique » avec des thèmes abstraits, « de Situation » pour l'intériorité du jeu et la construction du personnage.

Interprétation

Jouer à faire semblant en toute sincérité est le plus difficile. Interpréter une situation, un texte, un rôle, est un travail passionnant qui demande patience et rigueur. Ce cours fondamental se concrétise par des prestations publiques régulières, instants privilégiés du comédien.

Technique vocale/ Diction

Du théâtre classique au théâtre moderne et contemporain, l'étude d'un texte est semblable à celui d'une partition. Elle s'associe à un travail de lecture, de diction, et de respiration.

Histoire du théâtre

Une bibliothèque est à la disposition des élèves, ainsi qu'un matériel vidéo permettant la diffusion et l'étude d'archives de théâtre, complémentaires aux textes étudiés.

Atelier de réalisation

Réservé aux élèves de Cycle III, il a pour objectif de monter en quelques mois une pièce dans son intégralité et de la présenter sur une grande scène. Véritable pratique collective, il permet de se confronter à l'interprétation comme à la scénographie, à la lumière et au maquillage. En convention avec le Théâtre Municipal et l'Ecole Maestris (Coiffure et Esthétique) de Cambrai, cet atelier bénéficie désormais de conditions techniques quasi professionnelles.

Expression corporelle

La liberté du corps dans l'espace et le sens du geste sont essentiels pour le comédien. Ce cours se traduit par une approche de la marche, de la coordination du mouvement, sans oublier la respiration et la relaxation.

Le Combat scénique

Complémentaire au cours précédent, il développe réflexes et maîtrise du corps sur scène. Les techniques abordées sont multiples, l'escrime de théâtre (dite « artistique ») en est la principale.

Limites d'âge

Cycle I : 14 ans révolus jusqu'à 22 ans

Cycle II : 16 ans révolus jusqu'à 25 ans

Cycle III : 18 ans révolus jusqu'à 28 ans

À l'issue de l'audition d'entrée, une année probatoire peut être demandée à tout élève.

NB : Dans le cadre de leur cursus et en partenariat avec le Théâtre de Cambrai, les élèves de la classe bénéficient de spectacles gratuits et d'un accès privilégié à la scène lors des Master Classes, des examens ou des prestations publiques.



MUSIQUE – LES DÉPARTEMENTS

Les Musiques « actuelles »

Responsable coordonnateur : Aymeric SILVERT

GUI-TARE amplifiée

GUI-TARE basse

SYNTHÉTISEUR

BATTERIE

CHANSON

Le Département des Musiques « actuelles » propose une formation pluridisciplinaire dévolue aux pratiques émergentes les plus significatives de l'expression populaire. La finalité de ce Département porte essentiellement sur la constitution de groupes instrumentaux et/ou vocaux, et sur leur aptitude à produire des réalisations scénique.

La Guitare amplifiée /guitare basse

La guitare amplifiée fait appel à la même technique que la guitare classique. Très populaire, cet instrument se retrouve dans la variété sous toutes ses formes ainsi que dans le jazz. La guitare basse en est le support harmonique, par des graves profonds et chaleureux.

Enseignant

Aymeric SILVERT

Eric BRICOUT

Le Synthétiseur

Appareil de musique électro-acoustique, le synthétiseur permet d'inventer des sons ou d'utiliser des données préenregistrées. Avec l'ère du « numérique », la qualité du résultat touche à la perfection. Instrument à clavier, il fait appel à la technique de base du pianiste. Il est utilisé comme accompagnement polyphonique dans la plupart des groupes de musiques « actuelles ».

Enseignant

Frédéric HOËT BASILE

La Batterie

Base incontournable de la pulsation, la batterie, par les facettes multiples de ses rythmes, de ses timbres et de ses combinaisons, sous-tend la polyphonie instrumentale et amplifie sa dynamique.

Enseignant

Cyrille GABET



La Chanson

L'abord de cette discipline nécessite l'apprentissage d'une véritable technique de chant. Très populaire, elle touche à tous les registres, notamment au jazz, à la variété, à la chanson dite « à texte ». Elle demande l'accompagnement d'un ou plusieurs instruments.

Enseignant

Anne WELTI

Limites d'âge

Âge maximum pour accéder au Cycle I :

Guitare amplifiée : 30 ans

Guitare basse : 30 ans

Synthétiseur : 30 ans

Batterie : 30 ans

Chanson : 30 ans



MUSIQUE – LES DEPARTEMENTS

Les Pratiques collectives

Responsable coordonnateur : Gautier DOOGHE

ATELIER « CORDES »
MUSIQUE DE CHAMBRE
ORCHESTRE À CORDES
ORCHESTRE SYMPHONIQUE
ORCHESTRE D'HARMONIE
DIRECTION D'ORCHESTRE
ENSEMBLE DE CUIVRES
BIG BAND JAZZ

L'Atelier « cordes »

Il s'agit là d'un ensemble de violons, altos, violoncelles, contrebasses, composé de très jeunes élèves disposant d'une pratique individuelle instrumentale de 2, 3 ou 4 ans.

Direction

Gautier DOOGHE

La Musique de chambre

C'est sans doute la plus belle façon de s'exprimer instrumentalement à plusieurs solistes, du duo à l'octuor.

Enseignant

Stéphanie MOUCHET

L'Ensemble de cuivres

La tradition privilégie cette formation étincelante qui met bien en valeur les timbres différenciés des Cuivres.

Direction

Eric SECQ

L'Orchestre à cordes

Ensemble orchestral réunissant les instrumentistes « cordes » des IIème Cycle, IIIème Cycle, CEPI et Perfectionnement.

Direction

Louis TILLET



L'Orchestre à vents

Composé exclusivement d'instruments « soufflants », l'orchestre à vents permet l'exploration vivante du répertoire historique des « Harmonies ».

Direction : Eric BRISSE

L'Orchestre symphonique

Formation musicale majeure regroupant tous les instruments (cordes, bois, cuivres, et percussions), elle offre à tous les musiciens la possibilité de partager le plaisir de cette rutilance harmonique que peut recouvrir le déploiement des masses sonores.

Direction : Louis TILLET

La Direction d'orchestre

Réservée aux étudiants ayant atteint le Cycle d'Enseignement Professionnel Initial (CEPI), cette discipline permet d'acquérir, pour ceux qui le souhaitent et après admission, une initiation à l'art de conduire un orchestre.

Chef d'orchestre : Louis TILLET

Le Big band jazz

Ensemble instrumental de Jazz avec une section rythmique (piano, guitare), et une section mélodique (vents).

Direction : Thierry POCHET

ATELIER VOCAL
CHŒUR À VOIX ÉGALES
CHŒUR MIXTE

(voir p. 14)



Master Classes & Conférences

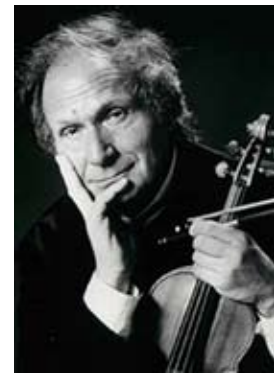
Le Conservatoire à Rayonnement Départemental - Musique, Théâtre - de Cambrai favorise depuis longtemps les rencontres artistiques avec des professionnels de la musique et du théâtre. Chaque année, des Master Classes et des conférences sont proposées aux élèves pour enrichir leur formation.

Musique

Parmi les personnalités accueillies, on peut citer les compositeurs Alain Weber, Roger Boutry, Francine Aubin (« Journées Tony Aubin »), le pianiste et compositeur Claude Helffer, les violonistes Pierre Amoyal et Ivry Gitlis, le flûtiste et piccolo Jean-Louis Baumadier, les bassonistes Philippe Hanon, Régis Poulain et Laurent Lefèvre, le corniste Hervé Joulain, le trompettiste Guy Touvron, le tromboniste Gilles Millières, le tubiste Melvin Culbertson, le bandonéoniste et accordéoniste classique Max Bonnay, entre autres...



Hervé Joulain



Ivry Gitlis

Max Bonnay, entre autres...

En partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et « Domaine-Musiques Région Nord/Pas-de-Calais », des résidences d'artistes ont été mises en place en 1991-92 et 1998-2000 avec les compositeurs Claude Ballif et Christophe Looten.



Pierre Amoyal

Théâtre

Depuis Septembre 2001, animée par le comédien et metteur en scène Yvan Revol, la classe d'Art Dramatique a multiplié les partenariats et les rencontres pédagogiques. Dans le cadre de conventions avec le Théâtre Municipal de Cambrai, comme avec L'Hippodrome de Douai, les élèves ont assisté à de nombreux spectacles suivis de rencontres avec des professionnels tels que Jean-François Balmer, Marie-Christine Barrault, Didier Sandre, Philippe Bouclet, Catherine Alcover, René de Obaldia... .

Des Master Classes sont régulièrement organisées, notamment avec le Maître d'armes International Bob Heddle-Roboth, ancien professeur d'escrime à l'ENSATT et à l'Ecole du Théâtre National de Chaillot, ou encore avec le Mime Ivan Bacciocchi, formé par Etienne Decroux et membre du Théâtre du Mouvement.



Ivan Bacciocchi



René de Obaldia



Bob Heddle-Roboth



En concert, le Choeur, l'Orchestre Symphonique du Conservatoire et leurs invités
- Théâtre de Cambrai 2007 - Direction: Louis Tillet

MANIFESTATIONS

Les activités de diffusion du Conservatoire, conçues dans un but essentiellement pédagogique, permettent d'offrir régulièrement au public des manifestations multiples tout au long de l'année scolaire. Pour l'élève comme pour le professionnel, ces prestations artistiques sont le moyen de s'ouvrir sur le monde après de longs mois de travail.

Concerts « jeunes » et Représentations « théâtre »

Ces prestations font partie intégrante de la scolarité des élèves, au même titre que les examens ; elles concernent toutes les disciplines et se déroulent au Conservatoire, à la Grange Dîmière, ou au Théâtre.

Généralement programmés de Janvier à Juin, les Concerts « jeunes » et Représentations « théâtre » sont pour les musiciens et les comédiens des moments de plaisir et de partage, durant lesquels ils sont placés dans des conditions professionnelles. Durant la dernière semaine du mois de Juin, après la « Fête de la Musique » largement exprimée par les divers groupes classiques ou de Musiques « actuelles », c'est sur la grande scène du Théâtre Municipal que l'occasion est donnée aux diverses formations, vocales, orchestrales et théâtrales, de conclure l'année scolaire par un véritable festival des activités de pratique collective étalé sur huit jours.



Concert «Hommage à Pinter»
Musique de Chambre et Théâtre

Animations

Depuis 1990, le Conservatoire développe une intense activité de sensibilisation en direction des écoles primaires de la Ville et de la Communauté urbaine, tant par des prestations éducatives au sein des écoles que par des ateliers vocaux ou instrumentaux réalisés dans les murs mêmes de l'institution. Ce rayonnement touche aussi des structures diverses, municipales ou associatives, tant par le concert que par le jeu théâtral (répétitions publiques, lectures), soit au Musée, à la Médiathèque, à la Maison Faleur, ou encore à l'Hôpital, à la Maison de Retraite Vanderburch, au centre d'accueil « Acor », etc... .



L'Orchestre à Vents en concert - Direction: Eric Brisse



«Les Mandibules» de Calaferte par l'Atelier de réalisation de la classe d'Art Dramatique

La saison musicale et théâtrale

Regroupés en une association dévolue à la création musicale et théâtrale, association dénommée « Les Solistes Concertants du Haut Escaut », les Professeurs du Conservatoire et leur Directeur Louis Tillet, entourés de leurs grands élèves et d'artistes invités, produisent chaque année cinq à six prestations publiques. Celles-ci viennent s'ajouter aux nombreux Concerts-« Jeunes » des étudiants, pour constituer régulièrement une véritable saison musicale et théâtrale de haute qualité. Parmi les manifestations récentes, on peut citer « *Une soirée festive du XVIII^{ème} siècle* » (Hervé Joulain cor, Gautier Dooghe violon, Thierry Pochet trombone, Liga Lamus Tillet /Philippe Keler pianos et Orchestre de chambre), « *L'Histoire du Soldat* » de Stravinsky (avec les mimes de Chicago T. Daniel /Laurie Willet et le comédien Yvan Revol récitant), « *Le Messie* »

de Haendel (Cécilia Parody Scott soprano, Christophe Laporte contre-ténor, Eric Raffard ténor, Bernard Arietta basse, « Ensemble Vocal Jacques Ibert » de Tours, Orchestre symphonique du Conservatoire, direction Louis Tillet), « *Le Carnaval des animaux* » de Camille Saint-Saëns, « *Antonio Vivaldi, le Maître Vénitien du concerto* » en partenariat avec « Lille 2004 » (Pierre-Henri

Xuereb viole d'amour, Olivier Chassain guitare, et Jean-Louis Beaumadier piccolo), « *Bastien et Bastienne* » de Mozart (Yvan Revol récitant, Brigitte Toulon soprano, Louis-Juan Tillet basse, et les solistes de la classe de Chant /Art lyrique), « *Tony Tuba* » de Marc Stecker et Jean-Claude Décalonne (Quatuor de tubas /Eric Secq, Chœur d'enfants, direction Malgorzata Adamczewski), « *Chansons de Witold Lutoslawski* » pour voix d'enfants et orchestre (Chœur d'enfants, Atelier « cordes » /Gautier Dooghe, direction : Malgorzata Adamczewski), « *De Mozart à Offenbach* » (Brigitte Toulon soprano, Louis-Juan Tillet basse, Chœur invité de Louveciennes, Chœur du Conservatoire et les solistes de la classe de Chant /Art lyrique, direction : Louis Tillet).



Stefan Stalanowski et les Cordes des «Solistes Concertants du Haut Escaut»



Le «Jeune Orchestre de Chambre» en concert - Direction : Gautier Dooghe

Modalités d'inscription

Pour tous les élèves, les inscriptions se font au Conservatoire durant la première quinzaine de Septembre (dates et horaires précisés courant Mai). Elles ne seront prises en compte qu'après règlement complet des Droits d'inscription. Aucune inscription par téléphone.

Droits d'inscription par discipline (Tarifs en euros valable au 1^{er} Septembre 2009)

- 1) - Elèves Cambrésiens / Communauté d'Agglomération de Cambrai87 €
 - A partir du 2^{ème} enfant 48 €

- 2) - Elèves hors Cambrai et C.A.C. 168 €
 - A partir du 2^{ème} enfant 102 €

- 3) - Elèves Cambrésiens et Communauté d'Agglomération de Cambrai
dont les parents ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu..... 35 €
ou élèves membres d'une Harmonie Municipale /Cambrai et/ou CAC..... 35 €
 - A partir du 2^{ème} enfant 20 €

NB : les élèves du Cycle de Perfectionnement, du Cycle d'Enseignement Professionnel Initial /CEPI (anciennement Cycle Spécialisé /DEM), ou du 3^{ème} Cycle (CEM) peuvent bénéficier de bourses d'études selon les conditions statutaires en vigueur. Renseignements au secrétariat.

Droits de location d'instrument

- Elèves Cambrésiens et non Cambrésiens 75 €
- Elèves Cambrésiens et CAC dont les parents ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu 42 €
- Elèves membres d'une Harmonie Municipale /Cambrai et/ou CA gratuit

Pièces à fournir

- Pour les Cambrésiens et CAC,
 - <> un justificatif de domicile (quittance EDF/GDF ou facture de téléphone)
- Pour les Cambrésiens et CAC non assujettis à l'impôt sur le revenu :
 - <> un certificat de non imposition sur le revenu pour l'année précédente (à réclamer au Centre des Impôts)
- Pour les membres d'une Harmonie Municipale / Cambrai et/ou CAC :
 - <> un justificatif à demander auprès du Chef de l'Harmonie concernée
- Nouveaux élèves : <> 2 photos d'identité récentes
- Par famille : <> fournir 5 enveloppes autocollantes timbrées pour 20g (sans libellé d'aucune adresse, celle-ci étant automatiquement produite par ordinateur)

Anciens élèves

- Présenter la carte d'élève en cours pour octroi d'une nouvelle validité annuelle

Informations pratiques

Conservatoire

Place Jean Moulin

59400 CAMBRAI

Tél.: 03.27.81.29.90

Fax.: 03.27.79.65.06

E.mail : conservatoire@agglo-cambrai.fr

Administration

Direction

Louis TILLET

Secrétariat de Direction

Christine SEMIN

Secrétariat

Frédéric WEDEUX

Mary BRILLON

Accueil

Brigitte DAUPHIN

Pascale-Marie CARLIER

Horaires du Secrétariat

Ouvert du Mardi au Vendredi

8h30 – 12h00 et 13h30 – 20h00

et le Samedi

8h30 – 12h00 et 13h30 – 19h00

Association des Parents d'Élèves (A.P.E.C.C.)

Email : 59400apecc@gmail.fr

Adresses utiles

C.A.C.

(Communauté
d'Agglomération
de Cambrai)

14, rue Neuve - B.P. 375

59407 Cambrai Cedex

Tél. : 03.27.72.40.00

MAIRIE

Service Culturel

2, Rue de Nice

B.P. 409

59407 Cambrai Cedex

Tél. : 03.27.73.21.00

Théâtre Municipal

1, rue du Temple

59400 Cambrai

Tél. : 03.27.72.95.00

Office de Tourisme de Cambrai

Maison Espagnole

52, Avenue de la Victoire

59400 Cambrai

Tél. : 03.27.78.36.15

Médiathèque /Adultes

2, rue des Archers

Tél. : 03.27.82.93.70

Médiathèque des Jeunes

35, rue Saint Georges

59400 Cambrai

Tél. : 03.27.82.93.74

Musée des Beaux Arts

15, rue de l'Épée

Tél. : 03.27.82.27.90



Op. 10.

AIR.

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI

(RÉP. *M'en tenir toute la vie à mon nouveau métier.*)

Allegro. (♩ = 168.)

SGANARELLE

PIANO.



Vi - ve la mé - de - ci

Secrétariat du Conservatoire

Ouvert du Mardi au Vendredi
8h30 – 12h00 et 13h30 – 20h00
Le Samedi jusqu'à 19h00

Téléphone : 03.27.81.29.90
conservatoire@agglo-cambrai.fr

